

# Aux futurs élèves de Seconde Professionnelle

Votre enfant est affecté au lycée des Glières pour la rentrée 2019, veuillez **suivre les procédures ci-dessous**.

Merci.



## INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- Soit par le Service de Télé-inscription** (Codes et informations transmis par le collège) :

**Ouverture du service pour les familles :**

du 28 juin après-midi au 2 juillet 2019 18h sur <https://ts.ac-grenoble.fr>

- Soit par inscription au lycée** : Le mercredi 3 juillet 2019 de 8 h 30 à 12 h – 13 h à 17 h

Pour finaliser la Carte Pass'Région, s'inscrire au restaurant scolaire, et répondre à vos questions.

## Commande de la CARTE PASS'REGION (à partir du 24 mai)

Afin de pouvoir accéder au lycée sécurisé et de bénéficier des différents avantages, il vous appartient de réaliser également la commande en ligne de la **CARTE PASS'REGION** directement sur le site de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm>

*Une adresse mail est indispensable pour commander la CARTE PASS'REGION*

*Pour éviter les pertes, demandez l'envoi de votre carte au :*

**Lycée des Glières - 2A, avenue de Verdun - 741000 ANNEMASSE**

*Nous la remettrons à votre enfant le jour de la rentrée*



Lycée des Glières  
2A Avenue de Verdun  
BP 527  
74107 ANNEMASSE

☎ 04.50.43.93.20

@ [ce.0740009h@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740009h@ac-grenoble.fr)

Affaire suivie par :  
Virginie RICHARD  
Maryse FUMAT

**Rentrée le lundi 2 septembre 2019 à 7h50**

## Restauration scolaire

Si vous souhaitez que votre enfant déjeune dès la rentrée au Restaurant du Lycée :

Vous devez : ☉ **Adresser un chèque de 43.50 € (10 repas à 4.35 €) avant le 12 juillet 2019**  
à l'ordre de l'**Agent Comptable du Lycée des Glières** à l'adresse suivante :

Lycée des Glières	2A Avenue de Verdun	BP 527	74107 ANNEMASSE CEDEX
-------------------	---------------------	--------	-----------------------

Ou : ☉ **Apporter** le chèque lors des permanences le 3 juillet 2019.

*NB : Ecrivez le NOM et PRENOM de votre enfant au dos du chèque*

## Liste des fournitures

Pour toutes les matières, il est nécessaire d'avoir en permanence :

- 1 agenda
- des copies doubles et simples
- tout le petit matériel pour écrire (surligneurs, stylos, crayon de papier, colle...)

Les autres fournitures seront demandées à la rentrée.

**Une tenue professionnelle sera nécessaire dès la rentrée. Il s'agit pour :**

**\* les garçons d'un pantalon sombre et sobre avec chemise.**

**\* les filles d'une tenue sobre**

**Si votre enfant ne porte pas sa tenue professionnelle, une tenue lui sera prêtée et vous devrez la restituer propre.**